Registre public d'accessibilité

SAINTE-MAXIME
PROVENCE CÔTE D'AZUR



OFFICE DE TOURISME DE SAINTE-MAXIME

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉTABLISSEMENT

21, place Louis Blanc
83120 SAINTE-MAXIME

04 94 55 75 55
contact@sainte-maxime.com
www.sainte-maxime.com

ERP de type catégorie 5

PRESTATIONS PROPOSÉES

Service Billetterie
Boutique

MISE À DISPOSITION DU REGISTRE

Au bureau d'accueil de l'Office de Tourisme, sur demande
En version numérique sur le site de l'Office de Tourisme



Accessibilité de l'établissement

Bienvenue OFFICE DE TOURISME DE SAINTE-MAXIME

Services : accueil, boutique et billetterie

➡ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☑ oui ❑ non

➡ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☑ oui ❑ non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé. ☑
C'est-à-dire que le personnel est informé
de la nécessité d'adapter son accueil
aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé. ☑
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation
pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé. ☑

Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé ☑ oui ❑ non

→ Le personnel connait le matériel ☑ oui ❑ non

Contact : contact@sainte-maxime.com

Consultation du registre public d'accessibilité :

☑ à l'accueil ☑ sur le site internet

N° SIRET : 99774912200047

Adresse : 21, place Louis Blanc - 83120 Sainte-Maxime

Contributeurs : Fédération APAJH, DMA, Unapei Relecteurs : ESAT Levallois-Perret - Fédération APAJH, ESAT Pierrelatte - Adapei 26 Septembre 2017

FORMATION DU PERSONNEL

Tourisme et Handicap : savoir accueillir les personnes en situation de handicap – 19/03/2026

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation des handicaps

État des lieux des obligations légales (Loi de 2005 ; 2014, etc.)
Découverte des déficiences, handicap par handicap

L'accueil et le conseil auprès des touristes handicapés

Comment accueillir, comment se comporter ? Que dire ou ne pas dire ?
Quel vocabulaire employer selon les déficiences ?
Utiliser le « français facile » avec des personnes handicapées mentales
Échanger avec un visiteur sourd ou malentendants
Que faire en cas de débordement ?

Espace d'accueil et signalétique

Organiser son espace d'accueil et adapter son mobilier
Concevoir une signalétique compréhensible par tous

Communiquer efficacement

Proposer des outils de communication imprimés, sonores et web adaptés
Utiliser les réseaux sociaux

Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence - Alpes - Côte d'Azur
c/o Office Municipal de Tourisme d'Aix-en-Provence - Les allées provençales
300, avenue Giuseppe Verdi - BP 40160 - 13 605 AIX EN PROVENCE CEDEX 1
Téléphone : 04 42 16 80 10 - Email : contact@offices-tourisme-sud.fr

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Date : Le 26/03/2026

Je soussigné Christian MOURISARD, Président,
en qualité de représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur,
atteste que :

Stagiaire : [redacted]
Salarié(e) de : SEMA - Office de Tourisme de SAINTE-MAXIME

a suivi l'action de formation suivante : **Savoir accueillir les personnes en situation de handicap**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☑ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 19/03/2026 au 19/03/2026
Lieu : Capitainerie - Port public, Quai Léon Condroyer, 83120 Sainte-Maxime
Pour une durée totale de 7,00 heures

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : AIX-EN-PROVENCE
Le : 26/03/2026



Président de la FR. OT Région Sud

Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence - Alpes - Côte d'Azur
c/o Office Municipal de Tourisme d'Aix-en-Provence - Les allées provençales
300, avenue Giuseppe Verdi - BP 40160 - 13 605 AIX EN PROVENCE CEDEX 1
Téléphone : 04 42 16 80 10 - Email : contact@offices-tourisme-sud.fr

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Date : Le 26/03/2026

Je soussigné Christian MOURISARD, Président,
en qualité de représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur,
atteste que :

Stagiaire : [redacted]
Salarié(e) de : SEMA - Office de Tourisme de SAINTE-MAXIME

a suivi l'action de formation suivante : **Savoir accueillir les personnes en situation de handicap**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☑ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 19/03/2026 au 19/03/2026
Lieu : Capitainerie - Port public, Quai Léon Condroyer, 83120 Sainte-Maxime
Pour une durée totale de 7,00 heures

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : AIX-EN-PROVENCE
Le : 26/03/2026

Président de la FR. OT Région Sud

Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence - Alpes - Côte d'Azur
c/o Office Municipal de Tourisme d'Aix-en-Provence - Les allées provençales
300, avenue Giuseppe Verdi - BP 40160 - 13 605 AIX EN PROVENCE CEDEX 1
Téléphone : 04 42 16 80 10 - Email : contact@offices-tourisme-sud.fr

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Date : Le 26/03/2026

Je soussigné Christian MOURISARD, Président,
en qualité de représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur,
atteste que :

Stagiaire : [redacted]
Salarié(e) de : SEMA - Office de Tourisme de SAINTE-MAXIME

a suivi l'action de formation suivante : **Savoir accueillir les personnes en situation de handicap**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☑ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 19/03/2026 au 19/03/2026
Lieu : Capitainerie - Port public, Quai Léon Condroyer, 83120 Sainte-Maxime
Pour une durée totale de 7,00 heures

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : AIX-EN-PROVENCE
Le : 26/03/2026

Président de la FR. OT Région Sud

Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence - Alpes - Côte d'Azur
c/o Office Municipal de Tourisme d'Aix-en-Provence - Les allées provençales
300, avenue Giuseppe Verdi - BP 40160 - 13 605 AIX EN PROVENCE CEDEX 1
Téléphone : 04 42 16 80 10 - Email : contact@offices-tourisme-sud.fr

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Date : Le 26/03/2026

Je soussigné Christian MOURISARD, Président,
en qualité de représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur,
atteste que :

Stagiaire : [redacted]
Salarié(e) de : SEMA - Office de Tourisme de SAINTE-MAXIME

a suivi l'action de formation suivante : **Savoir accueillir les personnes en situation de handicap**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☑ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 19/03/2026 au 19/03/2026
Lieu : Capitainerie - Port public, Quai Léon Condroyer, 83120 Sainte-Maxime
Pour une durée totale de 7,00 heures

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : AIX-EN-PROVENCE
Le : 26/03/2026

Président de la FR. OT Région Sud

Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence - Alpes - Côte d'Azur
c/o Office Municipal de Tourisme d'Aix-en-Provence - Les allées provençales
300, avenue Giuseppe Verdi - BP 40160 - 13 605 AIX EN PROVENCE CEDEX 1
Téléphone : 04 42 16 80 10 - Email : contact@offices-tourisme-sud.fr

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Date : Le 26/03/2026

Je soussigné Christian MOURISARD, Président,
en qualité de représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur,
atteste que :

Stagiaire : [redacted]
Salarié(e) de : SEMA - Office de Tourisme de SAINTE-MAXIME

a suivi l'action de formation suivante : **Savoir accueillir les personnes en situation de handicap**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☑ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 19/03/2026 au 19/03/2026
Lieu : Capitainerie - Port public, Quai Léon Condroyer, 83120 Sainte-Maxime
Pour une durée totale de 7,00 heures

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : AIX-EN-PROVENCE
Le : 26/03/2026

Président de la FR. OT Région Sud